

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
MRC de Pierre-De Saurel
Province de Québec

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2012-09

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, le mardi 3 juillet 2012 à compter de 20 h, le conseil municipal statuera sur la dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Propriété située au 1200, chemin du Chenal-du-Moine

L'objet de cette demande est :

Pour le bâtiment accessoire (garage) :

- autoriser un garage résidentiel isolé de 111.4 mètres² alors que le règlement de zonage n° 436-2009 à l'article 101, paragraphe 1^o, alinéa A) exige 75 m².

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à la séance du conseil municipal.

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce ____^e jour de ____ 2012.

Maxime Dauplaise, g.m.a.
directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS

Je soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits suivants, savoir : à la porte de l'église et au secrétariat municipal le _____ 2012 entre 15 h et 16 h et dans le journal « *Les 2 Rives* », édition du _____ 2012.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce _____ 2012.

Maxime Dauplaise, g.m.a.
directeur général et secrétaire-trésorier